La plainte

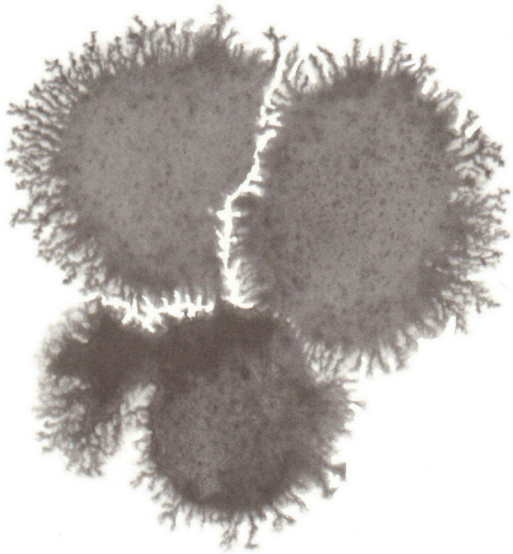

NOUVELLE REVUE DE PSYCHANALYSE
NUMÉRO 47 PRINTEMPS 1993

Gallimard

Extrait de la publication

NOUVELLE REVUE DE PSYCHANALYSE

Paraît deux fois l'an, au printemps et à l'automne.

DIRECTION
J.-B. Pontalis

RÉDACTION
François Gantheret, Michel Gribinski, Laurence Kahn

COMITÉ
Didier Anzieu, André Green,
Jean Pouillon, Guy Rosolato, Victor Smirnoff,
Jean Starobinski

Rédaction :

Éditions Gallimard, 5, rue Sébastien-Bottin, 75007 Paris. Tél. : 49-54-42-00.

La revue n'est pas responsable des manuscrits qui lui sont adressés.

La rédaction reçoit sur rendez-vous.

Abonnements :

Nouvelle Revue de Psychanalyse. Service Abonnements
49, rue de la Vanne, 92120 Montrouge. Tél. : 41-17-14-00

Abonnements pour deux ans (4 numéros) :
France et pays de la Communauté..... 390 F
Étranger..... 420 F
Pour tout changement d'adresse, prière de nous adresser la dernière bande d'abonnement.

Extrait de la publication

La plainte

NOUVELLE REVUE DE PSYCHANALYSE

Numéro 47, printemps 1993

Extrait de la publication

© *Éditions Gallimard, 1993.*

Extrait de la publication

TABLE

Argument		5
François Gantheret	*La mèche soufrée*	9
Jacques Le Dem	*Le chant de la plainte*	19
Dominique Clerc Maugendre	*Vivre à peine*	29
Jacques Mauger	*La voix éteinte*	37
Laurence Apfelbaum Igoin	*Belle, définitivement*	53
Eduardo Vera Ocampo	*Une absence qui règne*	61
Jean-François Daubech	*Glossodynie*	67
Dominique Scarfone	*La plainte psychotique et sa modulation*	83
Jean-Yves Tamet	*Le cri de l'otage et la plainte du messager*	93
Florence Mélèse	*L'arnaque*	103
Françoise Coblence	*Les transports de la pitié*	109
Danièle Cohn	*La lyre d'Orphée*	125
Jacques André	*D'un inutile amour trop constante victime*	141
Piroska Zombory-Nagy	*Le don des larmes*	153
Christian Jouhaud	*Quelques lamentations surannées*	171

VARIA

Leurs plaintes *sont des plaintes* portées contre, *selon le vieux sens du mot allemand* (Anklage).

Sigmund Freud, « Deuil et mélancolie ».

Extrait de la publication

ARGUMENT

1. « Irène se transporte à grands frais en Épidaure, voit Esculape dans son temple, et le consulte sur tous ses maux. D'abord elle se plaint qu'elle est lasse et recrue de fatigue; et le dieu prononce que cela lui arrive par la longueur du chemin qu'elle vient de faire. Elle dit qu'elle est le soir sans appétit; l'oracle lui ordonne de dîner peu. Elle ajoute qu'elle est sujette à des insomnies; et il lui prescrit de n'être au lit que pendant la nuit. Elle lui demande pourquoi elle devient pesante, et quel remède; l'oracle répond qu'elle doit se lever avant midi, et quelquefois se servir de ses jambes pour marcher. Elle déclare que le vin lui est nuisible : l'oracle lui dit de boire de l'eau; qu'elle a des indigestions : et il ajoute qu'elle fasse diète. « Ma vue s'affaiblit, dit Irène. – Prenez des lunettes, dit Esculape. – Je m'affaiblis moi-même, continue-t-elle, et je ne suis ni si forte ni si saine que j'ai été. – C'est, dit le dieu, que vous vieillissez. – Mais quel moyen de guérir de cette langueur? – Le plus court, Irène, c'est de mourir, comme ont fait votre mère et votre aïeule. – Fils d'Apollon, quel conseil me donnez-vous? Est-ce là toute cette science que les hommes publient, et qui vous fait révérer de toute la terre? Que m'apprenez-vous de rare et de mystérieux? et ne savais-je pas tous ces remèdes que vous m'enseignez? – Que n'en usiez-vous donc, répond le dieu, sans venir me chercher de si loin, et abréger vos jours par un long voyage? » (La Bruyère, De l'homme, *35).*

L'objet de la plainte d'Irène se modifie et se déplace : c'est, chaque fois, autre chose. Mais la plainte demeure, et il est à craindre que son destinataire n'en devienne bientôt... l'objet. Alors, à qui se plaindre? et de quoi?

2. Irène répondrait sans doute que de telles questions ne l'empêchent pas de souffrir. Quelle différence y a-t-il entre la souffrance et la plainte? Pour fabriquer une plainte, suffit-il de dire *sa souffrance? Parler semble parfois receler la plainte, pour ainsi dire intrinsèquement, si bien qu'on dirait qu'elle est autonome, détachée de tout, sauf du plaintif dont elle paraît fonder le sentiment d'existence.*

D'autres fois, entre la souffrance et la plainte, il y a place pour une demande : manifeste ou muette, discrète ou bruyante, elle est au premier rendez-vous avec le psychanalyste (aux suivants aussi). Pour l'un, il s'agit de trouver l'oreille qui acceptera d'entendre enfin la plainte (quand il ne s'agit pas tout aussi bien de dissimuler une plainte par surcroît méconnue). L'autre doit la deviner, voir qu'elle dérive et comment elle s'y prend, voir qu'elle s'est immobilisée et où; il doit, à peine, la mesurer : n'est-elle pas toujours insuffisante et toujours excessive? Au rendez-vous avec la plainte, pour l'un comme pour l'autre, tous les enjeux du transfert : on se plaint à, *on se plaint* contre, *on se plaint* de. *En allemand,* klagen *(se plaindre) se meut en* beklagen *(déplorer), et en* anklagen *(accuser). Du* mouvement *de la plainte, par la souffrance, vers le* mouvement *du transfert. À moins que tout ne se paralyse en « transfert de plainte ».*

3. Plainte humaine, plainte universelle contre l'amertume de la vie, les déceptions, la condition mortelle : la plainte est l'écho de la Chute. Freud note dans ses Leçons d'introduction *que nombre de personnes, atteintes par les coups de la vie et par ses refus ne produiront pas de névrose ni de symptôme, mais transformeront la souffrance en quête nostalgique. Y a-t-il une plainte qui ne soit pas nostalgique? Et, à l'inverse, en refusant le deuil et en supposant qu'il y a un remède à la perte, la plainte ne ferme-t-elle pas la porte à cette maladie du retour qu'est la nostalgie? En tout cas, dans la plainte comme dans la nostalgie, le langage, complainte de l'absence, aura le champ libre.*

4. Souvent, la plainte trouve forme avec le symptôme : le symptôme est l'objet de la souffrance et, du même coup, il est le contenu manifeste de la plainte. Porterai-je plainte contre moi, ou contre cet étranger à et en moi, le symptôme opaque, tenace, objet incomparable? Tolérerai-je, sans... me plaindre, qu'on me dise qu'en fait il s'agit là de plaisir?

À la patiente qui, pour s'endormir, exige l'arrêt des balanciers des pendules, la réunion des pots de fleurs, le maintien des portes ouvertes, et que les oreillers n'entrent pas en contact avec la paroi de bois des têtes de lit, et qui, malgré cela, se plaint encore de son insomnie, dira-t-on qu'elle gagne à se plaindre? Car si l'oreiller est la femme, et la paroi verticale l'homme, comme elle l'explique un jour à Freud, elle sépare ainsi l'homme et la femme, le père et la mère, chaque nuit.

5. Plainte, en latin plangere *– pareil en grec : frapper, battre. L'endeuillé se frappe la poitrine, son* plangor *dit à la fois la lamentation ou le gémissement, et la plainte. À* qui, *de nouveau, sont destinés les coups? Les plaintes amères et obstinées*

Extrait de la publication

que l'on s'adresse à soi-même ressortissent plus à la mélancolie qu'au deuil, mais l'être perdu n'est-il pas à l'horizon de la violence ambivalente de ces coups? L'autoreproche incessant est un reproche, la plainte contre soi n'est pas moins torturante que sadique.

Si c'est à propos des mélancoliques que Freud écrit que la plainte est une accusation (Ihre Klagen sind Anklagen), *n'est-ce pas le propre de toute plainte que de réclamer réparation, de prétendre à la légitimité? Le procès de la plainte n'est-il pas alors simplement le procès de la juridiction devant laquelle elle est portée? Procès interminable. Qu'elle est longue, la route de la plainte! Ce long voyage abrège-t-il nos jours, comme l'affirme Esculape? Ne nous maintiendrait-il pas plutôt en vie?*

N. R. P.

Extrait de la publication

François Gantheret

LA MÈCHE SOUFRÉE

« Du fond de sa douleur de voir le monde dans un si monstrueux désordre, surgissait la satisfaction secrète de sentir l'ordre régner désormais dans son cœur [1]. » Méfions-nous, quand cela se produit, quand nous avons contraint un homme à ce remaniement désespéré : quand l'univers entier semble abandonné par la Loi qui devrait l'organiser et le gérer, que s'ouvre le règne anarchique des appétits individuels, des satisfactions indues, paresseuses et méprisantes, et qu'il n'est d'autre recours pour un homme opprimé que de déclarer le monde délaissé par Dieu, par le sens que génèrent la morale, la justice et la raison, et de rapatrier en lui ce Dieu absent, de se confondre avec lui, de devenir la balance et le glaive.

Méfions-nous, car il n'a plus rien à perdre, il a déjà tout perdu, et ce qui dorénavant lui importe n'est pas un bien matériel, pas même un objet d'amour, mais la restauration et le triomphe de la Loi avec laquelle il se confond. Et les autres hommes autour de lui, d'être abandonnés de Dieu n'ont plus de réelle existence, et peuvent être avec indifférence balayés, massacrés s'il le faut, dans la marche féroce de la justice incarnée.

Méfions-nous, car cet homme-là va, pour tous les humiliés, devenir le Dieu sauvage dont ils manquaient sans le savoir : autour de lui, en cercles s'élargissant sans cesse, se grouperont les misérables, les malandrins, les mercenaires; mais aussi les petits, les pauvres, les obscurs; et même de moins infortunés, mais qui tous ont dans le cœur que ce monde n'est pas ce qu'il devrait être, qu'ils sont là pour le peupler, le temps de leur courte vie, mais qu'ils n'y laisseront aucune trace, qu'ils n'y auront fait aucun signe.

Bien sûr, la révolte n'aura qu'un temps : entre la première défaillance de l'ordre, la première injustice faite à Michael Kohlhaas, et le moment où, l'ordre rétabli, sa tête tombera sous la hache du bourreau. Mais entre ces deux bornes

1. Heinrich von Kleist, *Michel Kohlhaas,* trad. G. La Flize, 1992, Garnier-Flammarion. On trouvera également une traduction de Laurence Lentin, in *Romantiques Allemands,* I, La Pléiade, Gallimard, 1963.

Extrait de la publication

fatales, une tempête effroyable se sera levée, un pays entier aura connu la rage des massacres à la lueur des incendies. Nous ne saurons jamais quelle injustice blessait le cœur de Kleist, pour qu'il se saisisse de l'histoire vraie de Hans Kohlhaas, exécuté en 1540 après avoir mis la Saxe à feu et à sang. Le blessait assez pour que, habité par son personnage, il en fasse *Michael* (l'archange) Kohlhaas, commence à y travailler en 1805, publie en 1808 une première partie, qui relate l'injustice initiale et s'arrête au départ de la première expédition punitive, comme s'il hésitait au seuil de la démesure, puis en déploie la fresque qu'il achèvera en 1810 : dix-huit mois avant qu'au bord du Wannsee un double coup de revolver fasse disparaître, autour de Kleist et d'Henriette Vogel, cette terre de désordre.

L'incident initial est banal, presque lamentable : Kohlhaas est un riche maquignon, vivant au Brandebourg – province gouvernée par Jean de Hohenzollern, prince électeur éclairé qui a su faciliter et soutenir cette mutation sociale qui s'annonce en Europe, née de la Renaissance, soutenue par la Réforme, et où naît et s'affermit une bourgeoisie commerçante, premier interlocuteur véritable, dans l'histoire, de la féodalité. Il doit se rendre en Saxe, avec cinq de ses meilleurs chevaux qu'il compte vendre sur les marchés saxons. La Saxe est restée beaucoup plus féodale que le Brandebourg. Des centaines de hobereaux – les Junkers – font régner sur leur fief une loi d'autant plus arbitraire que, déjà désarrimée des valeurs de la vieille féodalité chancelante, elle n'est pas encore totalement soumise à l'autorité impériale. Le vieux Junker Von Tronka, sur les terres duquel Kohlhaas doit passer, est mort. Son héritier, Wenzel Von Tronka, est un jouisseur cupide, lâche et plein de morgue, entouré de serviteurs aussi cyniques et brutaux que lui. Kohlhaas va devoir négocier son passage, moyennant une taxe – qu'il acquitte – et la production d'un laissez-passer, pure invention qui servira de prétexte pour retenir, en l'attente du document censé relever de la Chancellerie saxonne, deux chevaux – « les noirs » –, que convoite l'intendant du domaine. Kohlhaas se plie à la contrainte, laisse les chevaux en gage et son valet Herse pour s'occuper d'eux, fait ses affaires, apprend à la Chancellerie de Dresde que le laissez-passer est une « plaisanterie », et retourne à Tronkenburg récupérer ses bêtes et son valet. Il y trouve deux haridelles presque mortes, maltraitées et épuisées aux travaux des champs pour prix de leur pension. Quant à son valet, il a été chassé, lui dit-on, pour son inconduite, et est cause de la déchéance des chevaux.

Kohlhaas refuse de reprendre ses chevaux dans cet état lamentable et rentre chez lui pour tenter d'éclaircir l'affaire. Il y trouve son valet encore malade et estropié par les mauvais traitements subis, avant d'être jeté hors de Tronkenburg. Herse lui fait le récit des vexations, des injustices et des brutalités qu'il a dû subir, pour avoir voulu protéger les chevaux. Jusqu'à, dira-t-il, penser à mettre le feu à ce nid de brigand, le hasard ayant fait qu'il eût une mèche soufrée sur lui. Mais les plaintes d'un enfant, dans le château, l'avaient fait renoncer.

La mèche soufrée : c'est d'elle que partira l'embrasement. Suivons-en le trajet.

Lorsque Kohlhaas, par souci d'équité, mettra en doute le récit de Herse, celui-ci, soulevé de révolte, aura ce cri : « Par les mille diables de l'enfer! À parler ainsi, vous me donneriez l'envie de courir à l'instant chercher la mèche soufrée que j'ai jetée au vent et de l'allumer! »

Kohlhaas sait à ce moment-là que Herse dit vrai. Et que son doute l'a mis, lui Kohlhaas, l'espace d'un instant dans le camp de l'injustice. Que les vertus de pondération et d'équité, qui dictent son enquête, n'ont plus de sens si elles servent, de façon perverse, à humilier un homme. À cet instant il n'hésite pas, il sait quel est son camp, il se saisit de la mèche. Elle ne rougeoie encore que très faiblement dans sa main. Elle est la plainte qu'il va déposer en bonne et due forme au tribunal de Dresde, et dont il attend avec confiance l'issue.

La plainte est étouffée. L'intercession d'un commandant ami n'y peut rien : les réseaux familiaux des féodaux sont tels – ils occupent toutes les allées du pouvoir – qu'elle ne parviendra jamais jusqu'au prince électeur. Une décision de la Chancellerie, sur rapport du tribunal de Dresde qui n'a cessé de confier l'instruction à des parents ou alliés des Von Tronka, le déclare « plaignant sans consistance », et le somme « d'épargner à la Chancellerie ses importunités et ses clabaudages ».

Sans consistance, Kohlhaas. Sans corps et sans identité reconnue. Un simple bruit importun, et qui ferait bien de s'éteindre. La mèche soufrée brille plus vive dans sa main, tandis qu'il se resserre sur lui-même. Il vend ses biens, devant sa femme épouvantée qui, en désespoir de cause, propose de porter en personne la plainte au prince. Il est plus facile, plaide-t-elle, à une femme de l'approcher, et elle a des entrées parmi le personnel. Kohlhaas y consent.

Las, Élisabeth lui reviendra mortellement blessée par un garde, alors qu'elle tentait d'aborder le prince, et mourra peu après dans ses bras. Avec elle disparaît le dernier espoir, le dernier recours en une justice, en un ordre du monde. Avec elle s'éteint ce qu'il a de plus précieux dans ce monde, et s'allume vraiment la mèche. Kohlhaas fait à Élisabeth des funérailles dignes d'une princesse, puis rédige lui-même un arrêt de justice condamnant le Junker à une réparation tout à la fois dérisoire, au regard de ce qu'il a perdu, et infamante : ramener les noirs dans les écuries du maquignon, et les engraisser lui-même jusqu'à ce qu'ils retrouvent leur état initial. Les trois jours de délai qu'il lui donne expirés, il achève la vente de ses biens, met ses cinq enfants à l'abri – cette « réserve » est importante –, et regroupe ses valets. Il est devenu la loi et le châtiment et « tel l'ange du Jugement dernier fondant du haut du ciel », déferle avec sa petite troupe sur Tronkenburg.

Il doit trouver le Junker, l'arrêt doit être exécuté, plus rien ne compte que cette exigence forcenée de justice devant laquelle les hommes n'ont plus d'importance. Les corps sont culbutés, balayés, projetés hors du passage du justicier, « d'un tel coup que la cervelle jaillit sur les pierres ». Les cadavres volent par les fenêtres, hommes, femmes, enfants : ce n'est plus le pleur d'un nouveau-né qui pourra faire

Extrait de la publication

jeter la mèche; et pas plus la faiblesse d'un vieillard : lorsque Kohlhaas voit tomber à ses pieds « la vieille ménagère tordue par la goutte qui tenait la maison du Junker », il ne s'arrête qu'un instant pour lui demander où est celui-ci. Et, le croyant réfugié dans la chapelle, c'est à coups de levier et de hache qu'il en ouvre la porte et en saccage les autels qui, désertés d'un Dieu défaillant, ne sont plus que la cachette possible du condamné.

Les chevaux qui sont à l'origine de ce massacre, nous les retrouvons à ce moment, fugitivement. Un valet de Kohlhaas manque payer de sa vie d'avoir voulu sortir le cheval du Junker de sa vaste écurie de pierres, alors que les deux noirs sont sur le point de brûler dans un lamentable hangar de chaume qui s'embrase déjà. C'est à coups de plat de sabre que Kohlhaas le pousse dans les flammes et l'oblige à sortir les chevaux. Mais quand le valet lui demande ce qu'il doit en faire, « Kohlhaas leva le pied soudain dans un geste si terrible que le coup, s'il avait été donné, eût été mortel ». C'est un cheval qui menace ainsi.

Que sont-ils donc, ces noirs autour desquels s'est déchaînée cette tempête, et dont Kohlhaas à cet instant se détourne? Sont-ils des biens précieux dont il a été spolié? Pour une faible part, sans doute, mais cela n'a rien d'essentiel. Dira-t-on qu'ils *sont* Kohlhaas, qu'ils le représentent? Ce serait, on le sent bien, plus exact, mais encore imparfait. Le corps des chevaux n'est pas celui de Kohlhaas, mais ils ne sont pas sans liens. Les noirs sont décharnés, leurs os saillent sous leur peau, certes, mais ce qui compte le plus, ce qui cause le dommage le plus profond à Kohlhaas lui-même, c'est leur tristesse, c'est leur tête basse, c'est la perte de leur éclat. Ils sont bons pour l'équarisseur, c'est-à-dire pour la pire déchéance, celle qui les fera « intouchables ». Quelque chose de plus précieux que la vie a disparu d'eux, de lui, avec le lustre de leur poil : la *justification,* esthétiquement visible, de leur existence. L'évidence, qui ne doit pas faillir, qui ne saurait se discuter, que dans le regard des autres hommes, cet homme-là se dresse en son plein droit à l'existence.

Une telle justification ne se confond pas avec la reconnaissance sociale : mais elle tisse avec celle-ci des liens étroits. Les Junkers, les nobles, sont justifiés de leur seule appartenance à une lignée, de leur seul nom. Être un Von Tronka suffit à être – à condition de ne pas faillir, de ne pas ternir le *lustre* du nom. Ce lustre, leurs serviteurs s'en contenteront, par procuration. Et même l'immense peuple des serfs, lorsqu'ils lèvent la tête de la terre qu'ils travaillent et avec laquelle ils se confondent, lorsqu'ils cherchent le repère, le signe, le nom qui authentifie leur destin, ce sont, au-dessus de la ligne des arbres, les tours crénelées du château qui les rassurent, qui leur disent qu'ils sont bien là où ils doivent être.

Mais une race nouvelle est née : de commerçants, d'artisans, qui n'ont d'autre signe et preuve de leur légitimité que ce qu'ils créent. Que leur travail, leur savoir-faire et leur probité. Le lustre du nom, pour les nobles, c'est le lustre de la robe des chevaux, pour Kohlhaas, mais celui-ci n'est dû qu'à lui. Il est l'éclat sous le soleil de l'homme-Kohlhaas : non pas l'éclat orgueilleux – il peut l'être aussi –

Extrait de la publication

mais d'abord l'éclat qui désigne les contours, qui signe le droit d'exister d'un homme qui se redresse. Seul le droit peut garantir qu'il ne sera pas indûment flétri, seul l'État peut garantir le droit. Avec la bourgeoisie naissent le droit humain et l'État dont n'avait nul besoin le droit divin.

Les serfs, qui vivent et meurent sur les terres de Tronkenburg, ne verront plus les tours du château : lorsque Kohlhaas, toujours à la recherche du Junker enfui, partira avec sa petite troupe, il n'y a plus que ruines fumantes sur le sol.

Kohlhaas recrute : sur la promesse du butin des pillages, des soldats perdus, des « gens sans aveu » grossissent sa troupe. Il se proclame « un seigneur libéré de l'Empire et du monde, soumis à Dieu seul ». Le Junker se cache à Wittenberg et la ville ne le livre pas? Il met le feu à Wittenberg. Les batailles qu'il mène ne sont pas de plein jour, elles sont nocturnes et confuses, « avec une soldatesque sous déguisement, employant la poix, la paille *et le soufre* ». À chacun de ses forfaits le pouvoir mobilise davantage contre lui, mais chaque succès augmente son armée en guenilles. Le bruit court que le Junker, que le pouvoir tente de mettre à l'abri, est à Leipzig : Leipzig flambe. C'est une guerre qui, maintenant, ravage la Saxe. Kohlhaas devient fou. Il exhorte le peuple à se joindre à lui, « pour l'établissement d'un ordre meilleur ». Il fait écrire, au bas de son appel : « Donné au siège de notre gouvernement provisoire du monde, au château de l'Archange, à Lützen. » Et le peuple le rejoint, sans se soucier de cette folie, la faisant plutôt sienne, et même reconnaissant envers Kohlhaas d'avoir fait flamber haut et clair le soufre qui rongeait les cœurs. Luther, dans une lettre qu'il adresse au prince électeur de Saxe, en prend acte : « même à Wittenberg, qu'il avait incendié trois fois, il n'y avait qu'une voix en sa faveur ». Et il donne au prince cet avis extraordinaire, car il reconnaît à Kohlhaas une légitimité historique : il faut, dit-il, « le considérer comme une puissance étrangère tombée en Saxe »!

Car Luther est intervenu. Tout d'abord, dans une proclamation qui condamnait Kohlhaas, sur cette terre comme au ciel, l'accusant de chercher vengeance sans avoir demandé justice. Homme de la Réforme, Luther sait que, si l'Église veut assurer sa mission et maintenir le signe de Dieu dans le cœur des hommes, elle doit, prudemment, séparer la justice divine du droit divin des princes, elle doit reconnaître la légitimité de la justice des hommes. Ne sachant pas les efforts qu'a déployés Kohlhaas et leur vanité, il lui dira : « Tu n'es qu'un rebelle, et non pas le guerrier de Dieu. »

Kohlhaas va aussitôt le trouver, rétablit la vérité et Luther reconnaît la légitimité de sa plainte et de son combat; il intercédera auprès du prince. Mais il fera plus, et trop : il refusera à Kohlhaas la réconciliation avec Dieu, s'il ne pardonne pas au Junker et ne lui fait pas grâce de la sanction prononcée. La morale religieuse fait ici cause commune avec la raison d'État, le règne de Dieu requiert la paix sociale, la paix dans les cœurs et l'oubli des offenses. C'en est trop demander à Kohlhaas, l'injure doit être réparée, elle ne peut être oubliée. Cela se

Extrait de la publication

rejouera un peu plus tard, à propos des chevaux. Pour le moment, c'est un homme abandonné de Dieu qui quitte Luther.

L'intercession de celui-ci aura l'effet escompté. La plainte parvient enfin au prince, qui promet de l'examiner. Cela suffit à Kohlhaas pour abandonner son entreprise, dissoudre son armée et attendre le verdict avec confiance. Celui-ci tombe : les chevaux doivent être rendus à Kohlhaas, avec dédommagement. Mais il se trouve qu'ils sont, presque morts, entre les mains de l'équarisseur : condition infamante. Même le valet des Tronka, chargé de les remettre à Kohlhaas, refuse de les prendre des mains de l'équarisseur avant qu'ils n'aient été lavés de leur déshonneur. La scène se passe à Dresde, la foule prend fait et cause contre les chevaliers, l'émeute gronde, l'affaire est relancée.

Elle ne peut plus trouver d'issue pleinement satisfaisante. Les manœuvres dilatoires des chevaliers, le fait qu'un ancien « soldat » de Kohlhaas ait, pour son propre compte, poursuivi exactions et pillages, et l'exploitation qu'en font les Junkers, amplifieront le problème à l'échelle de l'Empire. Et l'empereur tranchera; justice sera rendue : les chevaux seront restitués en leur état initial; justice sera rendue : Kohlhaas sera exécuté en châtiment du trouble qu'il a apporté à l'ordre public.

Mais entre-temps, une autre histoire s'est peu à peu tissée à celle-ci. Une histoire en vérité bien curieuse, et qui nous dit comment Kleist ne cessait de croire en Dieu, un Dieu de la colère, de la justice et du destin, qui n'a pas abandonné Kohlhaas, même si celui-ci ne le sait pas, même si Luther l'ignore tout autant. Et ce Dieu a un bien étrange messager, qui se manifeste pour la première fois au lendemain de la mort d'Élisabeth. Ce jour-là, sur le point de partir en expédition contre Tronkenburg, Kohlhaas se trouve à la foire de Jüterbock. Le hasard y conduit aussi, de concert, les princes électeurs de Saxe, et de Brandebourg. Ils s'y distraient d'une bohémienne disant la bonne aventure. Comme gage de la valeur de son art, elle fait une très étonnante prédiction, qui a bien peu de chances de se réaliser. Les princes d'ailleurs s'y emploient, qui délèguent à des valets le soin de la mettre en échec [1].

À Jean de Hohenzollern, prince de Brandebourg, elle prédit ensuite un avenir glorieux, pour son nom et sa descendance. Au prince de Saxe, qui lui demande pareille prédiction, elle laisse entendre un danger. Et comme celui-ci insiste pour en savoir plus, elle écrit sur un papier le destin qui attend sa lignée. Elle enferme ce billet dans un étui et, avisant au loin Kohlhaas, qui n'a rien suivi de l'affaire,

1. Cette prédiction était la suivante : un chevreuil, gardé en captivité au château, apparaîtrait incessamment sur la place du marché. Les princes décident de ruiner d'avance la prédiction, en envoyant tuer le chevreuil : curieuse attitude, qui reconnaît le pouvoir magique dans le mouvement même par lequel elle tente de s'y opposer; et qui, craignant que ne se dévoile un destin funeste, tente magiquement d'en annuler l'annonce, en déconsidérant d'avance celle à qui on la demande. Peine perdue : un dogue apparaîtra, traînant le chevreuil mort qu'il a volé dans les cuisines!

Extrait de la publication

lui fait cadeau de l'étui. À ce moment reviennent les valets des princes. La première prédiction de la bohémienne, par leurs soins, n'a aucune chance de se réaliser. Le prince de Saxe se désintéresse de l'affaire et Kohlhaas emporte, pendu à son cou et sans en connaître le contenu, le secret de la lignée de Saxe. C'est alors que, par une sorte de miracle, la première prédiction se réalise, et que, du même coup, le secret enfermé dans l'étui prend toute sa valeur. Mais il est trop tard, Kohlhaas a disparu.

La seconde scène a lieu bien plus tard, sur le chemin de Berlin où Kohlhaas est conduit, enchaîné, sur ordre de l'empereur. Le prince de Saxe découvre fortuitement que Kohlhaas est le porteur de l'étui. Il charge un émissaire de le récupérer. La ruse que celui-ci emploie – une vieille femme se fera passer pour la bohémienne et obtiendra de Kohlhaas emprisonné qu'il lui restitue l'étui – se retourne par un second miracle : la vieille est vraiment la bohémienne, et dans ses traits ridés par l'âge, Kohlhaas reconnaît Élisabeth. Celle-ci lui apprend la valeur de ce qu'il porte et les efforts du prince pour s'en emparer. Kohlhaas tient sa vengeance. Il pourrait négocier le secret contre sa propre vie : il préfère, pour lui-même *et pour ses enfants,* consommer la perte du prince.

Sur le point de se rendre à son supplice, un billet de la bohémienne – d'Élisabeth ? – l'avertit que le prince de Saxe est déjà au pied de l'échafaud; et que son intention est de récupérer le secret dans la tombe, une fois Kohlhaas exécuté. Alors, un peu plus tard, Kohlhaas, debout devant le billot, se tournera vers « l'homme au panache de plumes bleues et blanches », sortira le billet de l'étui, et après l'avoir déplié et lu, l'avalera. Puis, se détournant du prince qui s'effondre, livrera sa tête à la hache du bourreau. Mais, avant le supplice, il aura vu, comme il le lui avait été promis, les noirs restaurés dans leur dignité et remis, superbes, à ses fils que le prince électeur de Brandebourg fera élever en chevaliers.

Ainsi le secret du destin des Saxe pourrira avec le corps de Michael Kohlhaas; et la lignée de Jean-Frédéric le Magnifique s'arrêtera en ce point du destin. Mais – c'est la dernière phrase de Kleist –, « Kohlhaas avait encore, au siècle dernier, quelques robustes descendants qui vivaient joyeux dans le Mecklembourg ». Car c'est dans la lignée que se restaure et se maintient ce qui avait été dénié à Kohlhaas, ce que portait sa plainte et qui était étouffé avec elle, ce qu'exigeait la juste sauvagerie de sa révolte. Quel est donc cet enjeu, plus fort que les vies autour de nous, plus fort que celui même de notre propre vie ?

Nous avons coutume de penser que nous tenons aux êtres que nous aimons : c'est vrai, et leur perte nous meurtrit. Nous pensons que si les deuils nous sont aussi difficiles, c'est que ceux qui nous sont chers sont une part de nous-mêmes, dont nous ne nous détachons pas sans douleur : c'est vrai, et cela nous indique que, plus précieux que nos objets d'amour, il y a nous-mêmes, notre propre personne, notre intégrité. Que ce qui nous devient impensable, c'est notre blessure et au-delà notre mort. C'est vrai, et c'est pourquoi nos enfants nous sont plus chers

Extrait de la publication

que tout; car nous pensons continuer à vivre en eux, ils sont le déni apporté à notre finitude. Tout ceci est vrai, nous le vérifions sans cesse, tout ceci est présent dans *Michael Kohlhaas.* Mais est-ce l'essentiel?

L'essentiel est dans ce qui est dénié à Kohlhaas, dans l'humiliation, dans l'infamie, dans le mépris où est tenue la plainte : au-delà de l'intégrité de la personne, c'est la reconnaissance de la validité de son existence qui est en jeu. Pourquoi faut-il qu'il nous soit témoigné que nous avons le droit d'exister, le droit d'être là, que nous sommes *justifiés* de nous tenir, debout, parmi les hommes? Plus que nous-même, plus que notre vie, c'est cette nervure qui la parcourt, qui se prolonge dans la lignée, sur laquelle nous ne saurions céder. Cela peut se dire : des enfants; une œuvre; une trace... En tout cas, l'assurance, imprescriptible, d'être reconnus.

Sommes-nous donc si peu assurés d'être? De l'infini des siècles passés et des siècles à venir, ce point que nous sommes se distingue-t-il encore? Pour le proclamer contre toute évidence, nous sommes prêts à allumer tous les brasiers de l'enfer; à faire flamber, aux yeux éblouis (peut-être?) d'un Dieu oublieux l'instant d'éternité d'une apocalypse.

FRANÇOIS GANTHERET

Et maintenant : non plus l'Allemagne du XVIe siècle, mais la Chine d'aujourd'hui et son extraordinaire mélange de modernisme et d'archaïsme rural, de dragons ancestraux, de portraits de Mao et de pin-up occidentalisées. Qiu Ju, une femme chinoise, *le film de Zhang Yi-Mou récemment sorti en France, raconte la terrifiante ténacité d'une femme qui porte plainte pour son mari blessé dans une algarade avec le chef de son village. Elle exige des* explications, *et ne se contente pas de la réparation en argent qui lui est proposée. Au-delà des différences circonstancielles, les éléments essentiels du thème sont, intemporellement, identiques. Là aussi, ce qui est en jeu, c'est la dignité, incarnée dans la descendance. Le point de départ est une parole, adressée par le mari au chef du village, et entendue par celui-ci comme une insulte : « Il n'élève que des poules! » Or, le chef n'a que des filles! Il répond par des coups, notamment dans le bas-ventre, la « partie vitale », scandera sans répit Qiu Ju, qui est enceinte. Là aussi, faute de recevoir les « explications » demandées – ce ne sont plus les hobereaux saxons, mais les fonctionnaires chinois qui cherchent à éviter au chef du village de « perdre la face » –, elle ira d'instance en instance, du village au district, du district à la ville, jusqu'à Pékin, à pieds, en charrette, en autobus, au péril de sa grossesse, faire entendre sa plainte. Ce sont les mêmes vagues, sans cesse irrésistiblement amplifiées, qui portent Michael Kohlhaas et Qiu Ju, au-delà d'eux-*

mêmes, dans l'exigence de réparation de ce qui ne peut être bafoué sans que l'ordre du monde ne s'en trouve menacé : la partie vitale *d'un homme.*

Comme pour Kohlhaas, c'est dans la restauration de la lignée que s'achève le cycle, que se calme la tempête : Qiu Ju aura porté *sa plainte avec son enfant, elle s'apaise lorsqu'elle accouche d'un garçon. Je ne dévoilerai pas ici l'amère ironie de la chute, où se défait enfin, dans l'ultime image, l'implacable exigence de justice qui a tout au long figé le beau visage de la femme chinoise.*

F.G.

Extrait de la publication

1 *Incidences de la psychanalyse*
2 *Objets du fétichisme*
3 *Lieux du corps*
4 *Effets et formes de l'illusion*
5 *L'espace du rêve*
6 *Destins du cannibalisme*
7 *Bisexualité et différence des sexes*
8 *Pouvoirs*
9 *Le dehors et le dedans*
10 *Aux limites de l'analysable*
11 *Figures du vide*
12 *La psyché*
13 *Narcisses*
14 *Du secret*
15 *Mémoires*
16 *Écrire la psychanalyse*
17 *L'idée de guérison*
18 *La croyance*
19 *L'enfant*
20 *Regards sur la psychanalyse en France*
21 *La passion*
22 *Résurgences et dérivés de la mystique*
23 *Dire*
24 *L'emprise*
25 *Le trouble de penser*
26 *L'archaïque*
27 *Idéaux*
28 *Liens*
29 *La chose sexuelle*
30 *Le destin*
31 *Les actes*
32 *L'humeur et son changement*
33 *L'amour de la haine*
34 *L'attente*
35 *Le champ visuel*
36 *Être dans la solitude*
37 *La lecture*
38 *Le mal*
39 *Excitations*
40 *L'intime et l'étranger*
41 *L'épreuve du temps*
42 *Histoires de cas*
43 *L'excès*
44 *Destins de l'image*
45 *Les Mères*
46 *La scène primitive et quelques autres*
47 *La plainte*

À paraître à l'automne 1993

48
L'inconscient mis à l'épreuve

Extrait de la publication

La plainte

PLAINTE, subst. fém.

A. – Expression de la douleur d'un être humain.

1. Expression de la peine, de la douleur par des cris, des gémissements. *Exhaler une plainte; plainte déchirante, sourde, étouffée.*

2. *Vieilli, littér.* Expression souvent écrite de la douleur qu'inspire l'amour ou la mort d'un être cher, d'un héros. *Plaintes funèbres.*

3. *Par analogie.* Bruit prolongé et doux; son peu modulé émis par un inanimé et rappelant un gémissement. *Plainte du ruisseau, de la fontaine.*

B. – Expression de mécontentement par des paroles, des écrits. Synon. *doléances, protestation, récrimination.*

– *Vieilli. Faire ses plaintes; porter des/ses plaintes; rendre plainte.* Exposer ses doléances, ses griefs à une personne compétente, à la personne intéressée.

– *DR.* Acte par lequel une personne, qui s'en prétend victime, porte une infraction (à la loi pénale) à la connaissance de la Justice afin de mettre en mouvement l'action publique. *Porter plainte; déposer une plainte; plainte en escroquerie; retirer sa plainte.*

Extrait du tome XIII du *Trésor de la langue française*
C.N.R.S. Gallimard

Textes de : JACQUES ANDRÉ, LAURENCE APFELBAUM IGOIN, DOMINIQUE CLERC MAUGENDRE, FRANÇOISE COBLENCE, DANIÈLE COHN, JEAN-FRANÇOIS DAUBECH, FRANÇOIS GANTHERET, CHRISTIAN JOUHAUD, JACQUES LE DEM, JACQUES MAUGER, FLORENCE MÉLÈSE, DOMINIQUE SCARFONE, JEAN-YVES TAMET, EDUARDO VERA OCAMPO, PIROSKA ZOMBORY-NAGY

et le dix-huitième cahier de VARIA

9 782070 733590 93-IV-A 73359 ISBN 2-07-073359-9 92 FF tc
Extrait de la publication